

**PÔLE FORMATION
ROUTE NOUVELLE**

**CATALOGUE DE
FORMATION
2019-2020**

Pôle Formation Route Nouvelle
3, rue Port Saint Etienne 31000 Toulouse
SIREN : 776 951 956 N° Enregistrement 73 31 07852 31



SOMMAIRE

Édito.....	3
Présentation de l'Association Route Nouvelle.....	4
Les formations.....	5
Formation : Handicap psychique et réhabilitation psychosociale.....	5
Formation : Le patient traceur comme nouvelle modalité d'évaluation des pratiques professionnelles	8
Formation : Sécurité alimentaire.....	10
Formation : Prévention et gestion du risque de violence	12
Formation : Supervision et analyse de pratique	16
Formation : Bonnes pratiques en restauration collective.....	19
Vos principaux interlocuteurs	21

Édito

Bienvenue !

Notre pôle formation est dédié aux professionnels, accompagnants et aidants du secteur sanitaire et médico-social.

L'objectif est d'offrir aux stagiaires participants aux journées de formation :

- un temps de réflexion, d'analyse, de remise en question, et de volonté de progresser dans leurs pratiques professionnelles.
- Un développement des savoir-faire et des compétences

Des programmes de 1 à 5 jours construits après une analyse fine de vos besoins.

Notre lieu d'intervention et accès

Dans nos locaux : 2 avenue Jean Rieux 31500 Toulouse

- Métro François Verdier

Les formations peuvent s'organiser en intra, sur demande.

Accessibilité aux personnes handicapées

Le pôle formation Route Nouvelle s'engage à accueillir les étudiants en situation de handicap dans les meilleures conditions. Les locaux sont accessibles aux personnes handicapées, notamment à mobilité réduite.

Présentation de l'Association Route Nouvelle

Depuis 1964, l'Association Route Nouvelle apporte soutien, aide et soins aux personnes souffrant de troubles psychiques handicapant.

Elle favorise la réinsertion et la réadaptation sociales. L'association développe une offre de soutien originale, basée sur une philosophie humaniste, privilégiant la liberté et la confiance en soi pour faire émerger les résiliences propres à chaque individu.

L'Association est composée de 5 pôles

- SANITAIRE : un Centre de Post en psychiatrie de 55 places
- MEDICO-SOCIAL : un SAMSAH Psy de 47 places et 8 appartements communautaires
- FORMATION : un organisme de formation, éligible au DPC, présentant notamment un diplôme universitaire en collaboration avec l'Institut Catholique de Toulouse
- SYSTEME D'INFORMATION : 2 applications logicielles permettant de gérer la prise en charge des patients et usagers au plus près de leur besoins, homologués CNDA et interfacés DMP.
- SOCIAL : Agrément à l'intermédiation locative et à la gestion locative sociale pour un projet de Résidence Accueil

Les formations

Formation : Handicap psychique et réhabilitation psychosociale

Formations collectives en intra

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Apporter des connaissances théoriques et des outils d'accompagnement aux professionnels,
- Créer un niveau de compétence adapté aux besoins des personnes accueillies,
 - Mettre en œuvre un projet d'établissement en lien avec les spécificités des handicaps concernés,
 - Créer des partenariats et des réseaux pour optimiser l'accompagnement au quotidien,
 - Placer l'établissement dans une démarche de recherche pour faire évoluer les connaissances des professionnels,
 - Améliorer ses compétences professionnelles et l'organisation des différentes tâches à accomplir
 - Être capable de mesurer et renforcer la capacité à poser les justes limites dans les relations avec les patients
 - Développer une prise en charge harmonisée et efficiente

Éléments socles du programme :

La question du handicap

- Notion du handicap : Des rappels d'histoire et aspects juridiques
- Définition du handicap psychique
- Approche et évaluation du handicap (GEVA/MDPH)

Éléments cliniques et psychopathologiques du handicap psychique

- Névroses
- Troubles de l'humeur
- Troubles de la personnalité
- Etats-limites
- Psychoses (schizophrénie, psychose chronique)

Handicap et pathologie mentale

- Déclinaison des spécificités de l'approche du handicap chez un patient de souffrant de troubles de la personnalité
- Chez le patient schizophrène
- Chez le patient souffrant d'un trouble thymique

La réhabilitation psychosociale en psychiatrie

- Définition
- Le rétablissement
- Les différentes étapes de la réhabilitation d'un patient
- Exemples et discussion

Projet de service

- Fonctionnement du dispositif

- Partenariat existant et coordination des soins somatiques et psychiques

Projet de vie personnalisé

- Le projet personnalisé de vie
- Les grands axes du PPV (grands axes d'évaluation)
- La construction de l'évaluation et ses indicateurs
- L'accompagnement du professionnel dans le projet de vie du patient :
- Le PPV et sa mise en place (équipe pluridisciplinaire)

La réalité du quotidien : déficience, délire, trouble du comportement, troubles somatiques, conduites addictives, violence

- L'articulation avec les partenaires extérieurs, les ressources

Public ciblé :

Professionnels du service

Pour des raisons pédagogiques, le groupe constitué ne dépassera pas 12 participants.

Durée de la formation :

5 jours

Coût :

7500 €

Moyens pédagogiques et techniques et d'encadrement mis en œuvre

La formation est fondée sur une pédagogie de groupe. Elle s'appuie sur des apports théoriques, méthodologiques enrichis de cas pratiques en ateliers.

La participation des stagiaires, renforcée par l'alternance des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives permet l'acquisition et la maîtrise des outils présentés.

Pré-requis :

Professionnels en exercice auprès de public souffrant d'un handicap psychique

Modalités et délais d'accès : La demande de formation ou l'appel d'offre est examinée en équipe pédagogique. L'accord et / ou la proposition de programme est donné dans un délai de 30 jours ouvrés.

Outils et supports remis aux professionnels

Remise d'un livret pédagogique : références scientifiques, réglementaires et points clés de la formation. Un support papier vous sera distribué en début de séance. Le formateur donnera également le support dématérialisé pour ceux qui le souhaite.

Modalités d'évaluation

- Un questionnaire à chaud est distribué en fin de formation.
- Un questionnaire à froid est envoyé 6 mois à 1 an après la formation.

Ces deux questionnaires permettent d'évaluer l'apport de la formation en termes de connaissances et de compétences acquises, ainsi que votre capacité à transférer les nouveaux acquis dans votre activité professionnelle et suivre son évolution.

- Assiduité par l'émargement des feuilles de présence.

Formation : Le patient traceur comme nouvelle modalité d'évaluation des pratiques professionnelles

Etape 1 : Retour d'expérience et échanges sur les pratiques professionnelles (30 mn)

Objectifs pédagogiques :

- connaître l'évolution des outils d'évaluation des pratiques professionnelles
- Contenu :
- L'approche au concept de patient traceur

Méthodes utilisées :

Approche réflexive individuelle et collective d'analyse de pratiques

Etape 2 : La méthode « Patient traceur » et sa mise en place : Apport de connaissances (3h00)

Objectifs pédagogiques :

- connaître la méthode du patient traceur
- sélectionner les patients traceurs de l'activité
- utiliser les outils spécifiques de la méthode patient traceur

Contenu :

- 1 – Le « patient traceur », représentatif du profil de risque de l'établissement
 - Présentation de la méthode
 - Ses objectifs, ses limites
 - La détermination du profil de risque de l'établissement : comment la réaliser
 - La sélection des patients traceurs : savoir sélectionner les patients traceurs
- 2 – Mise en place de la méthode patient traceur
 - Le repérage des parcours de soins formalisés
 - Le repérage des prises en charge spécifiques
 - L'application aux différentes étapes de la démarche
 - Les outils d'analyse, les grilles d'entretien avec le patient avec l'équipe et les grilles d'audit

Méthodes pédagogiques utilisées :

- méthode pédagogique affirmative et interrogative
-

Etape 3 : Cas pratique en atelier (3h30)

Objectifs:

- Analyser les pratiques professionnelles sur la base de la nouvelle méthode du patient traceur et définir des actions d'amélioration de sa pratique de soin.

Contenu – déroulement :

- Réalisation de cas pratiques sur la base de cas cliniques apportés par les participants et de la grille patient traceur de l'HAS
- Echanges avec le groupe.
- À l'issue de ce cas pratique en atelier, des actions d'amélioration sont identifiées et des modalités de suivi sont mises en place (exemples : rédaction de nouveaux protocoles, chemin clinique, suivi d'indicateurs, suivi périodique des actions entreprises, adoption de recommandations, etc.).

Moyens pédagogiques et techniques et d'encadrement mis en œuvre

La formation est fondée sur une pédagogie de groupe. Elle s'appuie sur des apports théoriques, méthodologiques enrichis de cas pratiques en ateliers.

La participation des stagiaires, renforcée par l'alternance des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives permet l'acquisition et la maîtrise des outils présentés.

Pré-requis :

Professionnels en exercice en établissement de santé ou médicosocial.

Modalités et délais d'accès : La demande de formation ou l'appel d'offre est examinée en équipe pédagogique. L'accord et / ou la proposition de programme est donné dans un délai de 30 jours ouvrés.

Coût :

1200 €

Référentiels

Guide méthodologique. HAS. Octobre 2013 Le patient - traceur en établissement de santé. Méthode d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
Fiche méthode. Le patient traceur. HAS. Mai 2014

Outils et supports remis aux professionnels

Remise d'un livret pédagogique : références scientifiques, réglementaires et points clés de la formation. Un support papier vous sera distribué en début de séance. Le formateur donnera également le support dématérialisé pour ceux qui le souhaite.

Modalités d'évaluation

- Un questionnaire à chaud est distribué en fin de formation.
- Un questionnaire à froid est envoyé 6 mois à 1 an après la formation.

Ces deux questionnaires permettent d'évaluer l'apport de la formation en termes de connaissances et de compétences acquises, ainsi que votre capacité à transférer les nouveaux acquis dans votre activité professionnelle et suivre son évolution.

- Assiduité par l'émargement des feuilles de présence.

Formation : Sécurité alimentaire

Objectifs pédagogiques globaux

Objectifs de la formation

Connaître et appliquer les bonnes pratiques en restauration collective

Savoir détecter et maîtriser les risques de contaminations et de développements microbiens.

Comprendre l'importance d'une méthode HACCP et pouvoir la mettre en pratique.

Assurer la traçabilité adéquate des actions

Pré-requis :

Professionnels en exercice en service hôtellerie restauration.

Coût :

1100 €

Modalités et délais d'accès : La demande de formation ou l'appel d'offre est examinée en équipe pédagogique. L'accord et / ou la proposition de programme est donné dans un délai de 30 jours ouvrés.

Programme détaillé

La formation se déroulera sur un mode opérationnel incluant l'accompagnement et la formation sur le terrain.

Objectif opérationnel : Connaître et appliquer les bonnes pratiques en restauration collective

LA REGLEMENTATION EN APPLICATION

- Définition du terme hygiène et sécurité alimentaire.
- Connaître les Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH).

LES FACTEURS A RISQUES ALIMENTAIRE

- Les principales sources de contaminations
- Connaître les facteurs de multiplications des micro-organismes.

Objectif opérationnel : Savoir détecter et maîtriser les risques de contaminations et de développements microbiens.

LES MOYENS DE MAITRISE

- Le respect des Bonnes Pratiques de Fabrication et d'Hygiène.
- Comment éviter les contaminations.
- Comment éviter les multiplications.

Objectif opérationnel : Comprendre l'importance d'une méthode HACCP et pouvoir la mettre en pratique.

LES POINT CRITIQUES

- Procéder à l'analyse des risques.
- Identifier et classer les Points Critiques
- La maîtrise des points critiques

Objectif opérationnel : Assurer la traçabilité adéquate des aliments et préparations

LES DOCUMENTS D'ENREGISTREMENTS

- Bilan des documents existants et leur utilisation
- Plan de nettoyage et désinfection.

Moyens pédagogiques et techniques et d'encadrement mis en œuvre

La formation est fondée sur une pédagogie de groupe. Elle s'appuie sur des apports théoriques, méthodologiques enrichis de cas pratiques en ateliers.

La participation des stagiaires, renforcée par l'alternance des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives permet l'acquisition et la maîtrise des outils présentés.

Outils et supports remis aux professionnels

Un support papier vous sera distribué en début de séance. Le formateur donnera également le support dématérialisé pour ceux qui le souhaite.

Modalités d'évaluation

- Un questionnaire à chaud est distribué en fin de formation.
- Un questionnaire à froid est envoyé 6 mois à 1 an après la formation.

Ces deux questionnaires permettent d'évaluer l'apport de la formation en termes de connaissances et de compétences acquises, ainsi que votre capacité à transférer les nouveaux acquis dans votre activité professionnelle et suivre son évolution.

- Assiduité par l'émargement des feuilles de présence.

Formation : Prévention et gestion du risque de violence

Contexte

Quel que soit le service ou le poste occupé, les personnels peuvent être confrontés à des situations agressives voire violentes qu'il convient de gérer en individuel et en équipe. Dans ces situations conflictuelles difficiles à gérer, les personnels risquent d'improviser, en fonction des personnalités de chacun, avec plus ou moins de compétence. Hors, la réponse à ce type de situations relativement courantes en psychiatrie, demande de la part des personnels non seulement une prise de recul sur l'événement vécu mais également l'acquisition d'outils opérants de gestion de l'agressivité et de la violence lorsque les actions de prévention se sont avérées inefficaces.

L'action se clôturera avec la définition d'actions d'amélioration relatives à vos pratiques.

Objectifs du programme

Les objectifs globaux sont :

Identifier, quantifier les risques auto ou hétéros agressifs
Développer des stratégies de réponse, de prévention et d'analyse tardive.

Les objectifs opérationnels et pédagogiques :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
Mieux gérer, comprendre, évaluer et répondre face aux troubles du comportement de type agressif.

Public / catégorie professionnelles

Les professionnels de santé concernés par ce programme DPC sont :

- Médecins psychiatres,
- Infirmiers,
- CESH
- Ce thème intéresse également les catégories de professionnelles suivantes : éducateurs, psychologues, assistante sociale.
- Pour des raisons pédagogiques, le groupe constitué ne dépassera pas 12 participants.

METHODE HAS, formation présentielle

Pré-requis :

Professionnels en exercice auprès de public souffrant d'un handicap psychique.

Modalités et délais d'accès : La demande de formation ou l'appel d'offre est examinée en équipe pédagogique. L'accord et / ou la proposition de programme est donné dans un délai de 30 jours ouvrés.

Coût :

2300 €

Durée

2 jours

Description des étapes et contenu détaillé

ETAPE 1 : ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES

- Evaluation des connaissances par recueil des pratiques et attentes. (Clinique et thérapeutique).

ETAPE 2 : ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES

- Apport théorique : situation agressive, causalité et facteur d'équipe
- Protocoles et procédures
- Réponse médicamenteuse et relationnelle

ETAPE 3 : ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Etude de cas présentée par les stagiaires et l'intervenant.

ETAPE 4 : IDENTIFICATION ET DU SUIVI DES ACTIONS D'AMELIORATION

Dispositif de suivi de l'acquisition des connaissances/compétences et des actions d'amélioration :

- Evaluation des acquis individuels de formation (questionnaire en fin de formation)
- Elaboration des pistes d'actions d'amélioration dans les pratiques professionnelles individuelles
- Bilans des axes d'améliorations collectifs
- Entretien individuel avec chaque participant.

Contenu – déroulement :

- Evaluation des connaissances acquise : par entretien individuel
- Identification et formalisation des actions d'amélioration et des modalités de suivi par groupe
- Formalisation d'un plan d'action par groupe
- Communication : être capable de faire une communication, un retour d'expérience auprès de son équipe ou de l'institution
- Evaluation / Bilan d'activité / Impact et suivi du programme d'amélioration des pratiques
- **Axe individuel : mesure de « l'apprentissage » (volet cognitif)** des participants en termes de connaissances/compétences acquises : évaluation par le biais d'un questionnaire.
- **Axe individuel : mesure des « changements comportementaux » (volet APP)** induits par la formation : évaluation des points forts et problématiques soulevées.
- **Indicateurs individuels par professionnel:**
 - Rédaction des axes d'amélioration individualisés pour chaque professionnel
- **Axe collectif :** Temps de réflexion ciblé et collectif dans le but d'identifier les pistes d'amélioration dans le cadre des thèmes abordés. Rédaction d'une fiche avec engagement de progrès relatifs aux pratiques professionnelles institutionnelles.

- Mesure des « résultats » correspondant à l'impact « externe » de la formation sur l'organisation. Il est évalué par le suivi d'indicateurs de résultats en lien avec les objectifs de la formation.

Approches et méthodes utilisées dans le programme

Approches utilisées dans le programme :

- Prise en compte des expériences professionnelles individuelles et collectives
- Respect de la culture et du projet d'établissement
- Mobilisation des ressources, connaissances et compétences des participants
- Alternance permanente entre les apports théoriques et les exercices pratiques

Modalités de transfert des connaissances et compétences :

- Méthode active et participative
- Exercices pratiques
- Approche réflexive par des temps ciblés de cas pratiques.
- Présentation des documents de référence
- Echanges d'expériences et de situations
- Retour d'expérience
- Etudes de cas, mise en situation
- Remise d'un livret pédagogique : références scientifiques et points clés de la formation

Moyens pédagogiques et techniques et d'encadrement mis en œuvre

La formation est fondée sur une pédagogie de groupe. Elle s'appuie sur des apports théoriques, méthodologiques enrichis de cas pratiques en ateliers.

La participation des stagiaires, renforcée par l'alternance des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives permet l'acquisition et la maîtrise des outils présentés.

Référentiels

Mieux prévenir et prendre en charge les moments de violence dans l'évolution clinique des patients adultes lors des hospitalisations en services de psychiatrie. HAS.

Senon JL, Manzanera C, Humeau M, Gotzamanis L. Les malades mentaux sont-ils plus violents que les citoyens ordinaires? Info psy 2006;82(8):645-52.

Pr JL DUBREUCQ, Pr F. MILLAUD « Prévenir la violence en psychiatrie », Santé Mentale, février 2012

Dangerosité psychiatrique : étude et évaluation des facteurs de risque de violence hétéro-agressive chez les personnes ayant des troubles schizophréniques ou des troubles de l'humeur. HAS. Mars 2011

Outils et supports remis aux professionnels

Remise d'un livret pédagogique : références et points clés de la formation

Remise d'un bilan individuel d'activité à chaque participant, comportant :

- Les résultats des évaluations de connaissances
- La liste des actions d'améliorations individuelles et/ou collectives, précisant les objectifs, les échéances et les modalités de réalisation.

Remise d'une attestation de participation au programme de DPC

Modalités d'évaluation

Evaluation du programme DPC sur l'acquisition des connaissances et le perfectionnement des compétences

- Par le biais d'un questionnaire en début et fin de formation

Evaluation du programme DPC sur les pratiques professionnelles :

- Par des mises en situation concrètes et une analyse des pratiques professionnelles
- Par la définition d'axes d'améliorations individuelles ou collectives

Evaluation du niveau de satisfaction :

En fin de programme, un questionnaire d'appréciation est remis à chaque participant et un tour de table est effectué. Le questionnaire s'attache à vérifier la bonne adéquation de l'action avec les attentes des participants et à mesurer leur degré de satisfaction par rapport au contenu de l'action, aux méthodes utilisées et aux résultats obtenus.

Formation : Supervision et analyse de pratique

Objectifs pédagogiques :

- Améliorer ses compétences professionnelles et l'organisation des différentes tâches à accomplir
- Être capable de mesurer et renforcer la capacité à poser les justes limites dans les relations avec les patients
- Développer une prise en charge harmonisée et efficiente

Public / catégorie professionnelles

IDE, Psychiatre, Assistante sociale, psychologue, éducateur spécialisé, encadrement.

Pré-requis :

Professionnels en exercice en établissement de santé ou médicosocial.

Modalités et délais d'accès : La demande de formation ou l'appel d'offre est examinée en équipe pédagogique. L'accord et / ou la proposition de programme est donné dans un délai de 30 jours ouvrés.

Durée :

2h par session

Coût :

450€ par session de supervision

Contenu détaillé :

Session 1 : la prise en charge des patients cas complexes

- **Outils théoriques :**
 - Le cadre
 - La posture professionnelle
- **Cas pratique en atelier :**
 - 1- Analyse d'un cas clinique
 - 2- Travail de réflexion et d'analyse des pratiques par chaque professionnel prenant en charge le patient
 - 3- Élaboration d'un plan d'action collectif et individuel suite à l'étape 2.

Session 2 : la prise en charge des patients cas complexes

- **Outils théoriques :**
 - Les transferts et projections
 - Les émotions
- **Cas pratique en atelier**
 - 1- Présentation et analyse de situations cliniques récentes
 - 2- Travail de réflexion et d'analyse des pratiques par chaque professionnel prenant en charge le patient
 - 3- Élaboration d'un plan d'action collectif et individuel suite à l'étape 2.

Session 3 : La prise en charge des patients complexes

- **Outils théoriques :**
 - La réhabilitation psychosociale
 - Les projections
- **Cas pratique en atelier**
 - 1- Présentation et analyse de situations cliniques récentes
 - 2- Travail de réflexion et d'analyse des pratiques par chaque professionnel prenant en charge le patient
 - 3- Élaboration d'un plan d'action collectif et individuel suite à l'étape 2.

Session 4 : La prise en charge des patients complexes

- **Outils théoriques :**
 - Le cadre thérapeutique et le contrat de soins en établissement de santé
 - La disponibilité aux soins
- **Cas pratique en atelier :**
 - 1-Analyse d'un cas clinique
 - 2-Travail de réflexion et d'analyse des pratiques par chaque professionnel prenant en charge le patient
 - 3-Élaboration d'un plan d'action collectif et individuel suite à l'étape 2.

Session 5 : La prise en charge des patients complexes

- **Outils théoriques :**
 - la médiation de conflits
 - La mobilisation des ressources individuelles, collectives, institutionnelles
- **Cas pratique en atelier :**
 - 1-Analyse d'un cas clinique
 - 2-Travail de réflexion et d'analyse des pratiques par chaque professionnel prenant en charge le patient
 - 3-Élaboration d'un plan d'action collectif et individuel suite à l'étape 2.

Outils et supports remis aux professionnels

La bibliographie est envoyée par le superviseur.

Modalités d'évaluation

- Assiduité par l'émargement des feuilles de présence.
- Par la définition d'axes d'améliorations individuelles ou collectives
- Questionnaire à froid

Formation : Bonnes pratiques en restauration collective

Objectifs de la formation

- Connaître et appliquer les bonnes pratiques en restauration collective
- Savoir détecter et maîtriser les risques de contaminations et de développements microbiens.
- Comprendre l'importance d'une méthode Plan de maitrise sanitaire et pouvoir la mettre en pratique.
- Assurer la traçabilité adéquate des actions

Public / catégorie professionnelles

Agent de service

Modalités et délais d'accès : La demande de formation ou l'appel d'offre est examinée en équipe pédagogique. L'accord et / ou la proposition de programme est donné dans un délai de 30 jours ouvrés.

Durée :

2h30

Coût :

460€

Contenu détaillé :

La formation se déroulera sur un mode opérationnel incluant l'accompagnement et la formation sur le terrain.

Objectif opérationnel : Connaître et appliquer les bonnes pratiques en restauration collective

LA REGLEMENTATION EN APPLICATION

- Définition du terme hygiène et sécurité alimentaire.
- Connaître les Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH).

LES FACTEURS A RISQUES ALIMENTAIRE

- Les principales sources de contaminations
- Connaître les facteurs de multiplications des micro-organismes.

Objectif opérationnel : Savoir détecter et maîtriser les risques de contaminations et de développements microbiens.

LES MOYENS DE MAITRISE

- Le respect des Bonnes Pratiques de Fabrication et d'Hygiène, de stockage, de maintien et de remise en température.
- Comment éviter les contaminations.
- Comment éviter les multiplications.

Objectif opérationnel : Comprendre l'importance d'une méthode HACCP et pouvoir la mettre en pratique.

LES POINT CRITIQUES

- Procéder à l'analyse des risques.
- Identifier et classer les Points Critiques
- La maîtrise des points critiques

Objectif opérationnel : Assurer la traçabilité adéquate des aliments et préparations

LES DOCUMENTS D'ENREGISTREMENTS

- Bilan des documents existants et leur utilisation
- Plan de nettoyage et désinfection.

Modalités d'évaluation

- Assiduité par l'émargement des feuilles de présence.
- Par la définition d'axes d'améliorations individuelles ou collectives

Vos principaux interlocuteurs

Référente pédagogique

Séverine ROLLAND, Directrice, pôle formation Route nouvelle
06.22.26.88.02
poleform@routenouvelle.fr

Référente administrative

Jessica STOLL, Assistante formation, pôle formation Route nouvelle
06.22.26.88.02
secretariat.rn@routenouvelle.fr

RGPD

Les données suivantes peuvent être utilisées par nos soins tout au long de votre cursus de formation :

Coordonnées email, téléphonique et postal, date de naissance, numéro rpps ou adeli .En effet, ils nous permettent la gestion administrative : création d'attestation de présence, feuille d'émargement, attestation de réussite.

Ces données sont conservées jusqu'à 3 ans.

Si vous souhaitez que nous n'utilisions plus ces données avant la fin des délais donnés, merci de nous l'indiquer à l'adresse suivante ; du_rps@routenouvelle.fr.

En application de la loi informatique et liberté modifiée et du RGPD, vous pouvez demander un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement de vos données en faisant la demande au délégué à la protection des données de l'association Route Nouvelle : dpo@routenouvelle.fr.